

Normes de classement

La rogue de hareng du Pacifique fait l'objet d'un système de classement fort strict établi par la Fédération de l'association des transformateurs de produits de la mer d'Hokkaido et par le Conseil japonais des pêches. Dans un rapport publié en 1986, K.A. Watson décrit la complexité des systèmes de classement japonais (1986 a). Il existe neuf catégories de rogue, et il faut donc avoir un personnel qualifié qui puisse faire la distinction entre ces diverses catégories. Le tableau 3 indique les critères utilisés pour les six catégories de base. Une fois arrivées au Japon, les rogues du Pacifique font l'objet d'un tri supplémentaire.

Tableau 3

Principales catégories de rogue de hareng de Colombie-Britannique

Catégorie	Description
N° 1	plus de 7,5 cm, intacte, ferme
N° 2	5,0-7,5 cm, fragmentée
N° 3	moins de 5 cm, brisée
N° 4	déformée, texture coriace
N° 5	insuffisamment développée
N° 6	triangles

Source : Huynh, M.D. et Hildebrand, L., B.C. Herring Roe Processing, *Industry Report 5, B.C. Research, Vancouver (C.-B.), 1982.*

Les oeufs de hareng de l'Atlantique ne font pas l'objet de normes bien définies ; le classement est donc effectué au cas par cas, à la discrétion des techniciens japonais qui travaillent dans les usines canadiennes. Cette pratique a engendré d'importants différends sur la qualité de la rogue de hareng de l'Atlantique. C'est une situation regrettable que favorise le système de classement mal structuré de la plupart des usines de l'Atlantique canadien (tableau 4). Selon les normes de ce système, il n'existe pas de rogue de catégorie 1 dans l'Atlantique canadien.

Tableau 4

Catégories types de l'Atlantique canadien*

Catégorie*	Description
N° 2	Bien développée, plus de 7,5 cm, 10 à 25 % brisée
N° 3	Bien développée, plus de 7,5 cm, 25 à 50 % brisée
N° 4	Bien développée, brisée à 50 %
N° 5	Rogue insuffisamment développée

* Les catégories varient en fonction de la région, de l'usine de transformation et de l'acheteur.

4 Brève description des secteurs de l'industrie japonaise

Depuis toujours, l'industrie japonaise des oeufs de hareng dépend des produits importés par les grandes sociétés de commerce et d'importation. Les sociétés commerciales ont, dans le monde entier, un réseau de bureaux situés à des points stratégiques, qui leur permet de repérer les ressources disponibles et d'établir des liens commerciaux avec les fournisseurs. Au Japon, l'importateur peut vendre les rogues à un intermédiaire (marché au poisson) ou directement à une usine de transformation qui les convertit en un produit final pour le marché du détail.

Pendant son voyage au Japon en 1988, Mme Watson a rencontré des représentants de l'Association japonaise des importateurs de produits de la mer, de négociants et de transformateurs. Dans certains cas, une même entreprise remplit ces deux dernières fonctions, ce qui évite les intermédiaires. Toutefois, la grande majorité des transformateurs japonais respectent les modes traditionnels et n'achètent les produits importés que par l'intermédiaire de négociants attirés. Le tableau 5 donne la liste des négociants japonais qui importent les oeufs de hareng de l'Atlantique canadien.

Il existe, entre les importateurs japonais, une concurrence serrée qui donne lieu à certains problèmes que nous aborderons plus loin. La spéculation de la part de l'importateur peut avoir des effets désastreux, quand, en réponse à une baisse des cours, l'importateur refuse à la dernière minute de signer un contrat qu'il devait conclure. Les transformateurs canadiens doivent être conscients des complexités du commerce avec l'industrie japonaise des rogues de hareng.